

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| Du 1^{er} janv. au 31 déc. 2025 |  RTIP RAER |  RTIP RAER |  RTIP RAER | |
| Comparaison des indemnités 2025 | <u>RAER Plus 4000</u> | <u>RAER Or 2500</u> | <u>RAER Or 750</u> | RTOERO Entente |
| Gestionnaire de régime | <u>RAEO (Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario)</u> | | | Johnson Inc |
| Restriction d'âge | Aucune restriction d'âge | Aucune restriction d'âge | Aucune restriction d'âge | Aucune restriction d'âge |
| Assurance maladie complémentaire | | | | |
| Remboursement (REMARQUE : Des plafonds basés sur les frais raisonnables et habituels s'appliquent.) | Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire | Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire | Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire | Pourcentage de remboursement de 80 % à moins d'indication contraire |
| Médicaments d'ordonnance | 4 000 \$ par personne/année. Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle | 2 500 \$ par personne/année. Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle | 750 \$ par personne/année. Couvre jusqu'à 750 \$ de produits pour dysfonction sexuelle | 3 400 \$ par personne/année. Produits pour dysfonction sexuelle compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance |
| Franchise | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune |
| Frais d'ordonnance | Non couverts | Non couverts | Non couverts | Non couverts |
| Remboursement | 85 % du coût des ingrédients | 80 % du coût des ingrédients | 80 % du coût des ingrédients | 85 % du coût des ingrédients |
| Remboursement selon les médicaments génériques | Substitution obligatoire de médicaments génériques Si on prescrit un médicament de marque plutôt qu'un médicament générique en raison d'effets secondaires ou d'échec thérapeutique, votre médecin devra remplir le formulaire Demande d'approbation de remboursement d'un médicament de marque . Rendez-vous au https://www.raeo.com/formulaires pour télécharger le formulaire. REMARQUE : Si vous prenez déjà un médicament de marque et que votre médecin a indiqué « aucune substitution » sur vos anciennes demandes de règlement, vous n'avez pas à remplir le formulaire. Ce changement s'applique uniquement aux nouvelles ordonnances datées du 1 ^{er} janvier 2019 ou après. Programme de livraison à domicile de la pharmacie d'Express Scripts Canada. On vous rembourse jusqu'à 100 % du coût des médicaments d'entretien génériques sur ordonnance (90 % du coût des médicaments de marque admissibles). | | | Substitution obligatoire de médicaments génériques. |
| Fournitures pour diabétique | Compris dans l'indemnité pour médicaments sur | Compris dans l'indemnité pour | Compris dans l'indemnité pour médicaments sur | Compris dans l'indemnité pour médicaments sur ordonnance |

| | ordonnance | médicaments sur ordonnance | ordonnance | |
|------------------------|---|--|--|---|
| Soins de la vue | 375 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser Remboursement de 80 % | 300 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser Remboursement de 100 % | 300 \$ par personne tous les deux ans pour l'achat et la réparation de verres correcteurs et des montures, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser Remboursement de 100 % | 400 \$ par personne tous les deux ans pour des verres correcteurs, des lunettes de soleil sur ordonnance, de verres de contact, ou la chirurgie au laser Remboursement de 80 % |
| Examens de la vue | 150 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 % | 150 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 % | 150 \$ par personne tous les deux ans. Remboursement de 80 % | 150 \$ par personne tous les deux ans Remboursement de 80 % |

| | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Services paramédicaux | <p>Maximum combiné de 1 350 \$ par personne/année Couverture des services des praticiennes et des praticiens agréés des domaines suivants (une fois atteint le maximum de votre régime provincial d'assurance maladie, s'il y a lieu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acupuncture • Podologue • Chiropraticien • Diététicien • Homéopathe • Naturopathe • Ergothérapie • Ostéopathe • Physiothérapeute • Podiatre • Réflexologie • Massothérapeute * • Thérapeute en shiatsu* • Orthophoniste • Fournisseurs de services en santé mentale (psychologue, psychologue associé, psychothérapeute, travailleur social, professionnel possédant une maîtrise en service social, conseiller clinicien et psychanalyste); la thérapie individuelle et la thérapie de famille sont également admissibles. <p>*Seulement les traitements de massothérapie et de shiatsu doivent être autorisés par écrit par le médecin traitant.</p> <p>Remarque : Il y a des maximums par visite pour les services paramédicaux. Il est bon de comparer les tarifs avant de choisir des services pour réduire le montant que vous avez à déboursier. Rendez-vous au www.raeo.com/max-visite pour en savoir plus.</p> | <p>Maximum combiné de 1 300 \$ par personne/année À partir de la première visite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acupuncture • Podologue • Chiropraticien • Diététicien • Ergothérapeutes • Herboriste • Homéopathe • Naturopathe • Nutritionniste • Ostéopathe • Physiothérapeute • Podiatre • Psychothérapie • Psychologue clinicien enregistré • Massothérapeute enregistré • Thérapeute en shiatsu • Travailleur social • Orthophoniste <p>On n'exige pas d'autorisation d'un médecin</p> |
| Assurance voyage | 100 jours par voyage | 93 jours par voyage |
| Maximum | 10 millions \$ par personne Remboursement de 100 % | 10 millions \$ par personne, par voyage Remboursement de 100 % |
| Annulation/interruption de voyage | 6 000 \$ par personne par voyage | 6 000 \$ par personne par voyage |
| Frais supplémentaires | 250 \$ par jour à concurrence de 5 000 \$ | 150 \$ par jour à concurrence de 1 500 \$ |
| Rapatriement de la dépouille/ | 15 000 \$ par personne pour le rapatriement ou l'inhumation | 5 000 \$ par personne pour le |

| | | |
|--|--|---|
| inhumation à l'endroit du décès | | rapatriement ou l'inhumation |
| Retour des enfants à la maison | Couvert, y compris les petits-enfants | Couvert, y compris les petits-enfants. |
| Retour d'un véhicule | 10 000 \$ par voyage | 10 000 \$ par voyage |
| Assurance voyage complémentaire | Facultative - Accès à une assurance voyage complémentaire de premier plan à tarif journalier pour les voyages de plus de 100 jours . L'administration n'est pas assurée par le RAEO. | Facultative. Assurance pour les voyages de plus de 93 jours |
| Chaussures orthopédiques fabriquées sur mesure | Remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence de 2 paires de chaussures par année | Remboursement de 80 % Maximum combiné de 500 \$ par personne tous les deux ans |
| Orthèses fabriquées sur mesure | Remboursement de 80 % des frais admissibles à concurrence de 500 \$ par période de deux ans | |
| Soins à domicile | Fait partie de votre assurance maladie complémentaire. Remboursement de 80 %, à concurrence de 75 \$ par jour et d'un maximum de 30 jours suivant un séjour d'au moins 24 heures dans un hôpital de soins actif, ou à concurrence d'un maximum de 3 jours suivant une chirurgie ambulatoire non facultative. Cette indemnité vise à couvrir les soins de convalescence à domicile, particulièrement pour l'aide à l'égard des activités de la vie quotidienne. | Comprise dans l'indemnité de frais d'hospitalisation en chambre à deux lits. Remboursement de 80 %, à concurrence de 75 \$ par jour par personne et de 30 jours, à la suite de 24 heures d'hospitalisation, ou à concurrence de 3 jours après une chirurgie ambulatoire. Couvre également un séjour maximum de 30 jours par année dans un établissement de soins de longue durée à la suite de 24 heures d'hospitalisation. |
| Soins infirmiers particuliers | 2 000 \$ par personne/année, remboursement de 80 % | 2 000 \$ par personne tous les deux ans |
| Prothèses auditives | 1 500 \$ par personne tous les trois ans, remboursement de 100 % | 1 100 \$ par personne tous les trois ans, remboursement de 80 % |
| Fournitures et appareils médicaux, aides fonctionnelles | Remboursement de 80 % des frais admissibles | Remboursement de 80 % des frais admissibles |
| Fournitures pour incontinence | 750 \$ par personne/année | 750 \$ par personne/année |
| Bas de soutien | 950 \$ par personne/année | 400 \$ par personne/année |
| Articles de confort et de | 200 \$ par personne/année | 200 \$ par personne tous les deux ans |

| | | |
|--|---|----------|
| commodité après une chirurgie | | |
| Soins dentaires par suite d'un accident | Remboursement de 80 % des frais admissibles | Couverts |
| Services d'ambulance | Remboursement de 80 % des frais admissibles | Couverts |

| | | | | |
|--|---|--|--------------|---|
| Programmes à valeur ajoutée complémentaires | <ul style="list-style-type: none"> • Carepath santé numérique – programme qui aide à naviguer dans la multitude de services et de programmes de soutien pour le cancer et les soins aux aînés offerts au Canada. • Edvantage – Le programme Edvantage donne accès à des rabais, des concours et des événements spéciaux • Pharmacie d'Express Scripts Canada – un service de livraison à domicile (remboursement de 100 % du coût des médicaments génériques sur ordonnance) • Programme de bourses d'études du RAEO - Nous offrons douze bourses de 1 500 \$ chacune, chaque année, à des étudiants au postsecondaire! • Starling Minds — un programme numérique autoguidé et confidentiel contenant des outils adaptés à vos besoins pour mieux gérer votre santé mentale, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. | | | <ul style="list-style-type: none"> • Experts médicaux Teladoc • MemberPerks® • Pharmacie d'Express Scripts Canada • Programme éducationnel – 200 \$ par personne/année • Soins aux personnes âgées |
| Frais d'hospitalisation | Chambre à deux lits sans limite Remboursement de 100 % | Chambre à deux lits sans limite Remboursement de 80 % | Non couverts | Facultatif — Chambre à deux lits sans limite Remboursement de 95 % |
| Prestation d'hospitalisation | 10 \$ par jour à concurrence de 100 \$ par séjour si aucune chambre à deux lits n'est disponible | | | Aucune couverture |
| Assurance dentaire | Facultative | | | Facultative |
| Guide des tarifs | Année courante | | | Année courante |
| Soins préventifs et restauration de base | Aucun maximum par personne/année Remboursement de 80 % Détartrage – 12 unités de temps | | | Aucun maximum par personne/année Remboursement de 85 % Détartrage – 8 unités de temps |
| Services d'endodontie et de parodontie | 800 \$ par personne/année Remboursement de 80 % | | | 850 \$ par personne/année Remboursement de 80 % |
| Soins dentaires majeurs | 750 \$ par personne/année pour les couronnes, les ponts, les implants et les prothèses (frais combinés) Remboursement de 50 % | | | 800 \$ par personne/année pour les couronnes, plus 800 \$ par personne/année pour les ponts fixes et les prothèses partielles Remboursement de 50 % |

| Du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2025 Comparaison des tarifs |  RTIP RAER |  RTIP RAER |  RTIP RAER | |
|--|--|---|--|--|
| | RAER Plus 4000 | RAER Or 2500 | RAER Or 750 | RTOERO Entente |
| Assurance maladie | 4 000 \$ Personne seule/Couple/Famille | 2 500 \$ Personne seule/Couple/Famille | 750 \$ Personne seule/Couple/Famille | 3 400 \$ Personne seule/Couple/Famille |
| | 151,12 \$ 297,17 \$ 352,77 \$ | 124,84 \$ 238,67 \$ 289,32 \$ | 91,37 \$ 174,12 \$ 209,42 \$ | 125,13 \$ 250,29 \$ 300,36 \$ |
| Hospitalisation en chambre à deux lits | Personne seule/Couple/Famille | Personne seule/Couple/Famille | Personne seule/Couple/Famille | Personne seule/Couple/Famille |
| | Incluse dans le régime d'assurance maladie | Incluse dans le régime d'assurance maladie | N'est pas offerte | 18,38 \$ 36,71 \$ 43,15 \$ |
| Assurance dentaire | Personne seule/Couple/Famille | | | Personne seule/Couple/Famille |
| Tous âges | 77,66 \$ 153,71 \$ 187,83 \$ | | | 80,72 \$ 159,17 \$ 198,47 \$ |